

Mme le Président: Pour mettre cette motion en délibération, il faudrait le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

ON DEMANDE L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité.

Comme le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Lapointe) a annoncé à Fredericton, il y a plusieurs semaines, que son gouvernement allait effectivement émettre des obligations pour l'expansion des petites entreprises, dont le principe a été lancé par l'administration antérieure, je propose, appuyé par le député d'Halifax-Ouest (M. Crosby):

Que la Chambre enjoigne le ministre des Finances de présenter immédiatement des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu pour permettre l'émission d'obligations pour l'expansion des petites entreprises.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE REFUS D'ACCORDER DES PRESTATIONS À CERTAINES PERSONNES ÂGÉES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, je voudrais présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. Étant donné que la Cour suprême du Canada a récemment rendu un jugement dans lequel elle affirme que quelque 13,500 personnes âgées ont été sans raison privées de leurs prestations d'assurance-chômage en 1976 et que cette mesure constitue une injustice flagrante que le Parlement devrait rectifier, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

● (1415)

Que la Chambre demande au ministre de l'Emploi et de l'Immigration de présenter le plus tôt possible à la Chambre des mesures permettant de réparer cette injustice criante pour que les personnes âgées puissent enfin toucher les prestations auxquelles elles ont droit.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

L'AGRICULTURE

LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—L'AIDE AUX AGRICULTEURS DU MANITOBA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Garnet M. Bloomfield (London-Middlesex): Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet d'une affaire importante et urgente. Étant donné que le ministre de l'Agriculture a annoncé aujourd'hui à Yorkton, en Saskatchewan, ce qui est très louable, qu'on allait verser 60 millions de dollars aux céréaliers de l'Ouest victimes de la sécheresse en plus des 7 millions que leur accorde le plan d'aide au creusage de puits dans les exploitations agricoles, je propose, avec l'appui du député du Missisquoi (M. Bachand):

Que la Chambre prie le gouvernement manitobain de confirmer que les 43 millions de dollars qu'il a prévu d'accorder aux exploitants agricoles du Manitoba viendront s'ajouter aux secours fournis par le gouvernement fédéral.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'INDEXATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a promis que son parti, s'il était porté au pouvoir, rendrait le régime fiscal plus équitable et protégerait les Canadiens qui ont un revenu faible ou moyen en aidant tout d'abord ceux qui ont besoin d'aide, comme il le disait lui-même.

Or voici que le premier ministre et son administration songent maintenant à supprimer l'indexation du régime d'impôt sur le revenu des particuliers. Cette mesure, si elle est mise en œuvre, nuira surtout aux Canadiens que le premier ministre avait promis d'aider. Je me demande si le premier ministre me donnera aujourd'hui, à moi ainsi qu'à la Chambre des communes et au peuple tout entier, l'assurance que le gouvernement ne supprimera pas et ne tripatouillera pas l'indexation du régime d'impôt sur le revenu des particuliers.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ni moi ni le gouvernement dans son ensemble n'avons examiné cette possibilité. Je sais que le ministre des Finances et ses fonctionnaires s'occupent de la préparation à long terme de mesures budgétaires. Ils se penchent sur diverses questions budgétaires et ils font exactement ce que les ministres du chef de l'opposition faisaient lorsqu'il a lui-même envisagé la possibilité d'abolir l'indexation.